

Conférence de méthodes en droit des obligations

ECTS : 0

Volume horaire : 9

Description du contenu de l'enseignement :

A partir des notions et des décisions étudiés en cours de droit des contrats, les étudiants bénéficient de conseils méthodologiques en vue d'élaborer et de rédiger des cas pratiques et des dissertations juridiques, outre l'analyse de décisions judiciaires.

Compétence à acquérir :

Réaliser une fiche d'arrêt

Réaliser un cas pratique

Rédiger une dissertation juridique

Mode de contrôle des connaissances :

Contrôle continu: réalisation des exercices demandés (introduction de dissertation, plan détaillé, dissertation intégralement rédigée, cas pratique, fiche d'arrêt)

Bibliographie, lectures recommandées :

Les ouvrages de méthodologie juridique

Document susceptible de mise à jour - 02/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16